



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-16662>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-16662**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** GHU APHP CENTRE UNIVERSITE PARIS CITE

**Correspondant :** M. URBAN Philippe, Acheteur

**Adresse :** 123 Boulevard de Port-Royal Cellule des marchés Porte 4 2ème étage, 75014 Paris

**Coordonnées :**

**Courriel :** philippe.urban@aphp.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Fourniture, installation, formation, assistance au démarrage et maintenance d'une solution digitale de pilotage, pour le suivi, le contrôle et l'évaluation de la prestation de bionettoyage pour les Hôpitaux Necker, HEGP, Broca/La Collégiale, Corentin-Celton et Vaugirard du GHU AP-HP Centre Université Paris Cité.

**Lieu d'exécution :** Hôpital Europe George Pompidou 20 rue Leblanc, 75015 (75) Paris

### Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

32 mois à compter de la notification du marché.

Durée ferme allant de la date de notification du marché au 05 novembre 2028.

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix cout de la solution : 40%
- Valeur technique de l'offre : 50%
- Performance environnementale : 10%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 16/03/2026 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 25-SI599CUP

**Renseignements complémentaires :** L'AP-HP est un établissement public de santé. Les documents de la consultation sont téléchargeables sur la plateforme à l'adresse suivante: <https://www.marchespublics.gouv.fr/>. La remise des plis par voie dématérialisée est obligatoire conformément à l'article R 2132-7 du Code de la Commande Publique et doit être effectuée au plus tard le 16 mars 2026 avant 12h00. Les plis électroniques devront impérativement être déposés sur le site <https://www.marchespublics.gouv.fr/> / et être signés électroniquement. La présente consultation comporte un seul lot. Elle est lancée sans variante et sans Prestation Supplémentaire Eventuelle. Les candidats devront avoir un niveau de certification ISO 27001 et fournir tout élément probatoire relatif à ce niveau de certification. Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue. Lorsque l'offre est envoyée par voie électronique une copie de sauvegarde peut être envoyée. Elle doit être placée dans un pli scellé comprenant la mention lisible "copie de sauvegarde"(consultation n°25- SI599CUP) et parvenir dans les délais impartis pour le dépôt des offres, selon les modalités indiquées au règlement de la consultation. Les candidats peuvent poser leur éventuelles questions au plus tard le 4 mars 2026 avant

16H00 à l'adresse suivante : [https://www.marches\[1\]publics.gouv.fr/](https://www.marches[1]publics.gouv.fr/) au niveau de cette consultation dans la section « Question ». Une synthèse des questions et réponses sera transmise au plus tard le 6 mars 2026 avant 16H00. Les prestations concernent les hôpitaux Necker Enfants Malades, HEGP, Broca /La Collégiale, Corentin-Celton et Vaugirard. Le marché est conclu pour une durée ferme allant de la date de notification du marché au 05 novembre 2028. Les offres sont appréciées au moyen de la liste des critères pondérés et des sous-critères suivants : Critère n°1 : Prix (cout de la solution), noté sur 40 points, analysé au regard des prix indiqués dans les annexes financières Critère n° 2 : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points, analysé au vu des éléments d'appréciation suivants : Elément d'appréciation 2.1 : Organisation, certifications et accompagnement , noté 10/50. Elément d'appréciation 2.2 : Qualité technique et fonctionnalités de la solution , noté 20/50. Elément d'appréciation 2.3 : Analyse, reporting et adaptabilité, noté 14/50. Elément d'appréciation 2.4 : Maintenance et support, noté 6/50. Critère n°3 : performance environnementale , noté sur 10 points, analysé au vu des éléments d'appréciation suivants : hébergement éco-responsable des données ; cycle de vie et recyclage des tablettes ; consommation énergétique. Voie de recours : Tribunal Administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 04, Téléphone : 01 44 59 44 00, Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/02/2026**